

APPEL DE CANDIDATURES MEMBRE EXTERNE DU COMITÉ D'AUDIT ET FINANCES RELEVANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DE L'INRS

Description du rôle

La Fondation de l'INRS est à la recherche d'une personne pour se joindre à son Comité d'audit et finances (ci-après, le « Comité ») à titre de membre externe bénévole. Le Comité relève du conseil d'administration de la Fondation, lequel en nomme les membres ainsi que la personne qui en occupera la présidence, choisie parmi les administrateurs et administratrices de la Fondation.

La préférence sera donnée à une personne ayant expérience préalable en finance ou en comptabilité et titulaire d'une désignation de comptable professionnel agréé (CPA).

Les tâches suivantes, relatives à l'administration et à la surveillance des ressources financières de la Fondation, estimées à environ dix millions de dollars au 1^{er} mai 2025, incombent notamment au Comité :

- Examiner les états financiers avec la direction et l'auditeur externe, puis recommander leur approbation au conseil;
- Réviser les orientations budgétaires, le budget annuel et assurer le suivi de la situation financière;
- Superviser les activités d'audit externe, évaluer le rendement des auditeurs et recommander leur nomination ou remplacement;
- S'assurer de l'efficacité des contrôles internes et de la mise en place d'un cadre de gestion des risques;
- Analyser les risques liés à la sécurité de l'information et veiller au respect de la politique de sécurité;
- Veiller au respect des lois et règlements financiers et examiner les obligations fiscales à chaque réunion;
- Valider les rapports de dépenses de la direction et analyser les ententes financières de la Fondation, selon les politiques en vigueur;
- Accomplir tout autre mandat lié à l'audit et aux finances confiée par le conseil d'administration.

Profil recherché

La Fondation de l'INRS souhaite recruter une personne pour se joindre au comité d'audit et finances qui relève d'un conseil d'administration composé de dix leaders des milieux d'affaires et philanthropiques et de trois personnes représentant l'INRS. Ensemble, et de concert avec nos membres externes de nos divers comités, ces treize personnes guident et appuient les efforts de la Fondation afin d'assurer la réussite de son déploiement et de favoriser sa croissance et sa pérennité.

La Fondation invite les personnes ayant une connaissance approfondie de la comptabilité, des finances, de la fiscalité, de la certification et de la gestion des risques, ainsi qu'une compréhension des politiques et des procédures comptables d'OBNL semblables à la Fondation à déposer leur candidature.

Le comité de sélection portera une attention particulière aux personnes candidates démontrant une capacité d'analyser les risques et les occasions d'optimiser les pratiques financières et comptables, de prendre des décisions éclairées et d'agir dans l'intérêt de la Fondation et de ses bénéficiaires. En outre, les personnes candidates pour devenir membres du Comité doivent démontrer un grand sens de l'éthique et des responsabilités et être engagées dans la mission de la Fondation.

Caractéristiques, compétences et expérience particulières

Au terme de son processus de sélection, le Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines recommandera au conseil d'administration une liste de personnes candidates confèrera la diversité, la crédibilité et la profondeur auxquelles s'attendent nos différentes parties prenantes à l'égard de la gouvernance de la Fondation.

La Fondation s'intéressera particulièrement aux candidatures ayant les caractéristiques suivantes :

- Une expérience significative en finances ou en comptabilité constitue un atout important, en particulier la désignation de comptable professionnel agréé (CPA);
- Une capacité à travailler en équipe et à collaborer avec les autres membres du comité;
- De grandes habiletés de communication et une capacité à présenter des idées et des sujets complexes de manière claire et concise;
- Une volonté et une capacité à se tenir à jour sur les tendances et les développements dans le secteur de la comptabilité et de la finance;
- Une capacité à évaluer et à élaborer des politiques et procédures comptables, des contrôles internes, des investissements et des stratégies de gestion des ressources financières appropriés pour la Fondation;
- Une capacité à évaluer de façon juste et éclairée les performances des auditeurs externes et à y apporter des ajustements, si nécessaire;
- Une capacité à évaluer les ententes et engagements financiers;
- Une connaissance des principes, lois et règlements régissant les affaires financières d'organismes à but non lucratif et organismes de bienfaisance enregistrés;
- De solides habiletés pour établir et entretenir des relations de confiance avec les diverses parties prenantes, telles que les partenaires, les donateurs et les bénéficiaires de la Fondation;
- Une capacité à gérer les risques de manière efficace et à protéger le capital de la Fondation;
- Une capacité à travailler sous pression et à prendre des décisions en temps opportun;
- Une capacité à se conformer aux normes éthiques et aux codes de conduite professionnels en matière d'affaires financières; et
- Une capacité à suivre les ressources financières de la Fondation et à fournir des rapports réguliers et transparents aux parties prenantes.

Exigences et engagement

Le Comité d'audit et finances est soutenu par la direction générale et des membres de son équipe. Il se réunit environ quatre fois par année, pour des séances d'une à deux heures, suivies d'un huis clos. Ces réunions peuvent avoir lieu durant les heures de bureau ou en fin de journée, selon les disponibilités des membres.

La Fondation tient également une Assemblée générale annuelle des membres à la fin septembre animée par la présidente du conseil. Celle-ci dure environ une heure. Les états financiers audités sont présentés au cours de cette assemblée.

Le Comité d'audit et finances

Le Comité est composé d'au moins trois (3) membres du conseil d'administration dont au moins deux (2) ont une expérience significative en comptabilité ou finances et au moins un (1) possède une expertise en matière d'investissements. Un nombre impair de membres ayant droit de vote est souhaité.

Afin de compléter l'expertise du Comité, le conseil d'administration de la Fondation peut nommer au moins deux (2) et au plus quatre (4) membres, parmi ses membres ou issus de l'externe, tous ayant une expertise pertinente.

Les membres externes du Comité pourront être considérés pour combler de futures vacances au conseil d'administration, selon le profil éventuellement recherché.

Processus de candidature

Veuillez transmettre par courriel un CV et une lettre d'intérêt **au plus tard le 31 octobre 2025 à fondation@inrs.ca**. Nous procéderons à l'examen des candidatures et inviterons celles retenues à une rencontre en visioconférence ou en personne.

Nous remercions toutes les personnes candidates de manifester leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles dont le profil correspond le mieux aux exigences définies.

À propos de la Fondation de l'INRS

Créée en 2020, la Fondation de l'INRS (NEQ 1167061069) est un organisme de bienfaisance enregistré (no. 725310676RR0001) en pleine croissance. Elle participe activement au rayonnement des retombées de l'ensemble de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), mobilise les milieux d'affaires et philanthropiques autour de sa mission et de ses projets et soutient les travaux de sa communauté scientifique, étudiante et diplômée. Gérant une dotation de plus de dix millions de dollars, ayant recueilli près de deux millions de dollars à ce jour et animant un réseau de plus de 4 000 diplômées et diplômés, la Fondation est une porte d'entrée accueillante, agile et audacieuse pour tous les donateurs et partenaires qui aspirent à changer le monde par la recherche.

MISSION

Par le développement philanthropique et les relations avec les diplômés, la Fondation accélère l'essor de l'INRS.

Elle contribue à son rayonnement auprès des membres des communautés d'affaires et philanthropiques. Elle crée et saisit les occasions de mobiliser bénévoles et donateurs afin de favoriser les conditions pour permettre à la communauté scientifique de l'INRS d'accroître son impact sur des enjeux cruciaux pour la société. Pour ce faire, la Fondation met en valeur ses scientifiques, étudiant.e.s et diplômé.e.s, suscite des rencontres, tisse des relations porteuses de partenariats et sollicite, administre et distribue les fonds recueillis.

VISION

En étant un partenaire dynamique et innovateur, la Fondation de l'INRS vise à affirmer la pertinence de l'INRS et à renforcer sa contribution significative au développement économique, social et culturel du Québec.

PARTIES PRENANTES

- Membres de la communauté de l'INRS
- Personnes diplômées de l'INRS
- Partenaires pressentis (particuliers, fondations, entreprises)
- Donateurs, donatrices et bénévoles
- Équipe de l'INRS et de la Fondation

OBJECTIFS

1. **Tisser et entretenir des liens fructueux et durables** entre l'INRS et les membres des milieux d'affaires et philanthropiques afin de bénéficier de leur influence et de leurs réseaux.
2. **Rassembler les diplômé.e.s et l'ensemble de la communauté de l'INRS** afin d'accroître leur engagement en vue de son rayonnement et son développement.
3. **Favoriser la génération de nouvelles sources de revenus** pour soutenir la réalisation de la mission de l'INRS.

VALEURS



ENGAGEMENT

Les membres de notre équipe font preuve d'engagement envers nos objectifs d'affaires et favorisent les interactions afin de susciter l'engagement de nos parties prenantes envers l'essor de l'INRS.



OUVERTURE

Grâce à notre ouverture d'esprit, nous manifestons de l'intérêt, de la curiosité et de la compréhension envers les autres, ce qui favorise les relations fructueuses et durables.



DYNAMISME

Résolument tourné vers l'avenir et axé sur l'action et les résultats, notre dynamisme se caractérise par une habileté de réagir et de s'adapter à un contexte en constante évolution.



PROFESSIONNALISME

Par son professionnalisme, chacune et chacun d'entre nous fait bénéficier la Fondation de son savoir, de son savoir-faire et de son savoir-être.



RESPONSABILITÉ

Nous faisons preuve d'initiative, de créativité et d'innovation dans l'exercice de nos fonctions tout en ayant la responsabilité de nos actions et décisions ainsi que de la confiance de nos parties prenantes.

Pour en savoir plus, consultez notre site Web à <https://fondation.inrs.ca>.